

FAITS SAILLANT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU MARDI 9 JUIN 2020, TENUE À HUIS CLOS – EN VISIOCONFÉRENCE, DUE AUX MESURES LIÉES À LA COVID-19

Les mesures de santé publique décrétées par le Gouvernement du Québec obligent les municipalités à tenir les séances du conseil à huis clos. Par souci de transparence, les municipalités doivent informer les citoyens du contenu de la séance dans les meilleurs délais.

En plus de mettre en ligne un enregistrement de la séance, les élus ont également choisi de transmettre les faits saillants de cette séance pour que les citoyens aient accès à toute l'information rapidement.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire souligne la présence à cette séance ordinaire du Conseil municipal du 9 juin 2020, à 19 h, tenue en visioconférence :

Des élus municipaux :

Siège no 1 - Mme Martine Guilbault, conseillère
Siège no 2 - M. Pierre Barrette, conseiller
Siège no 3 - Mme Diane D. Lavallée, conseillère
Siège no 4 - M. Jocelyn Proulx, conseiller
Siège no 5 - Mme Lyne Rémillard, conseillère
Siège no 6 - M. Patrick Archambault, conseiller

Des administrateurs et employés municipaux :

M. Christian Schryburt, directeur général
Me Annie Chagnon, directrice des Services juridiques et greffière

Suivant son mot d'ouverture, le maire constate le quorum et déclare la séance ordinaire ouverte.

2. RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2019, ARTICLE 105.2.2 DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES

Monsieur le maire explique :

Afin de nous conformer aux dispositions de la *Loi sur les cités et villes*, plus particulièrement à l'article 105.2.2, je dépose aujourd'hui à titre de maire de la Ville de Lorraine, les faits saillants de l'exercice financier se terminant au 31 décembre 2019.

C'est donc en toute transparence que je rends disponibles les données financières et les opérations comptables de l'administration municipale.

Ce rapport, vérifié par la firme Goudreau Poirier inc. Société de comptables professionnels agréés donne, dans tous ses aspects significatifs, une image fidèle de la situation

financière de la Ville de Lorraine et des organismes avec qui elle était en partenariat au 31 décembre 2019.

Soulignons d'entrée de jeu que l'exercice financier 2019 a permis de dégager un excédent de 632 469 \$. Le budget équilibré adopté par le conseil municipal totalisait des dépenses de 16 060 060 \$.

Les revenus provenant de la perception des droits de mutation se sont avérés supérieurs aux estimations de 486 700 \$, et ce, grâce à la vigueur du marché immobilier. Plus de deux cents nouvelles familles se sont établies à Lorraine en 2019.

Encore cette année, nous avons obtenu une subvention grâce à votre bonne gestion des résidus domestiques et recyclables. En souhaitant que l'implantation des collectes intelligentes et de la tarification incitative permette d'engendrer une redevance supérieure au fil des années, et ce, grâce à nos gestes écoresponsables.

De plus, la Ville est tenue, en vertu des normes comptables du secteur public, de consolider son rapport financier annuel avec celui de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville et celui de la Régie intermunicipale d'assainissement des eaux de Rosemère et de Lorraine en tenant compte des quotes-parts qui lui sont attribuées. Notre quote-part totalise par ailleurs un surplus de 167 236 \$ pour l'année 2019.

La vision conservatrice et le mode de gestion rigoureux de notre administration permettent cette année encore d'arriver au terme de l'année financière sans mauvaises surprises. Il va sans dire qu'en temps de crise, ce type de gestion nous permet d'avoir une certaine marge de manœuvre.

Bilan des projets réalisés

Plusieurs transformations ont été apportées au territoire lorrain en 2019. Le programme triennal d'immobilisations prévoyait l'investissement de 930 000 \$ dans le maintien de nos infrastructures, la mise à niveaux de nos bâtiments, la préservation du milieu ainsi que dans nos parcs et espaces verts.

Parmi nos principales réalisations, mentionnons : le resurfaçage du boulevard De Gaulle, la réfection de rues et l'aménagement paysager des terre-pleins au nord (316 500 \$), le remplacement des poteaux et des plaques odonymiques sur l'ensemble du territoire (153 000 \$), le remplacement des conduites d'aqueduc et d'égout sur le chemin de la Meuse (581 000 \$), l'amélioration de l'éclairage public, notamment au Skate park et dans les stationnements municipaux (35 000 \$), l'aménagement d'espace de travail et d'animation à la bibliothèque municipale (32 000 \$), l'amélioration des bâtiments municipaux : hôtel de ville et Centre culturel (77 800 \$), l'achat et l'installation d'équipements et de mobilier urbain dans nos parcs et à la piscine municipale (78 000 \$), etc.

Des efforts considérables ont également été déployés pour assurer la sécurité des Lorrains qui vivent en bordure de talus, comme en témoignent la réalisation des travaux de stabilisation préventifs dans le ruisseau Dominique-Juteau, réalisés en partenariat avec le ministère de la Sécurité publique, et la réalisation d'un guide portant sur les bonnes pratiques aux abords d'un ravin. Les projets du complexe sportif et de la résidence pour aînés ont également été au cœur de nos actions. Nous avons confiance de recevoir sous peu des nouvelles de la demande de subvention déposée dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives pour la construction du

complexe sportif. Soyez assurés que nous poursuivrons nos démarches pour que ces deux bâtiments voient le jour dans un futur rapproché.

Ce bref résumé de nos réalisations témoigne de notre engagement à faire de Lorraine une ville encore plus attractive et sécuritaire où il fait bon vivre.

En terminant, nous souhaitons sincèrement que les impacts de la crise de la COVID-19 sur nos finances soient limités. La Ville pourrait cependant subir les contrecoups des pertes engendrées par nos partenaires, notamment l'Autorité régionale de transport métropolitain, mais je tiens à rassurer les Lorrains quant à la bonne posture financière dans laquelle nous nous trouvons.

Les derniers mois ont démontré notre résilience et notre capacité d'adaptation à vous offrir des services à la hauteur de vos attentes. Soyez assuré de notre engagement à poursuivre notre mandat avec rigueur et transparence.

Le maire poursuit avec quelques mots sur la situation entourant la **COVID-19** :
Et, en parlant des derniers mois, je tiens à remercier à nouveau les Lorrains pour leur grand respect de la distanciation physique et autres mesures de santé publique. Il y a une réouverture progressive de nos espaces municipaux et nous sommes heureux que les citoyens, jeunes et moins jeunes puissent à nouveau utiliser les aires communes, le parc canin, les modules de jeux et les aires sportives.

Pour cet été, nous continuerons d'innover pour vous offrir des activités intéressantes, rassembleuses et captivantes pour tous les Lorrains.

Décès d'un ancien conseiller municipal, Monsieur André Bédard

Avant de poursuivre avec la séance, Monsieur le Maire tient à souligner avec tristesse le décès de M. André W. Bédard, à l'âge de 71 ans.

Monsieur Bédard a occupé un siège de conseiller municipal à Lorraine de 1999 à 2009. Il a été très impliqué auprès des citoyens, notamment à titre de délégué aux sports et aux loisirs.

Au nom des élus et de tous les employés de la Ville de Lorraine, le maire a tenu à offrir ses plus sincères condoléances aux proches de M. Bédard et à saluer le dévouement de cet homme qui a œuvré pendant une décennie au bien-être de notre communauté.

Le maire et les élus prennent un moment de silence et de recueillement en hommage à Monsieur Bédard.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (résolution 2020-06-107)

Monsieur le maire explique que l'ordre du jour de la séance de ce soir a été transmis aux élus et a été rendu disponible sur le site Internet de la Ville.

Il demande s'il y a des points à ajouter?

Madame la conseillère Diane D. Lavallée propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté et madame la conseillère Martine Guilbault appuie la proposition.

Tous les élus étant d'accord, l'ordre du jour est donc adopté tel que présenté.

4. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX (résolution 2020-06-108)

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mai 2020 est adopté, tout comme les procès-verbaux des séances extraordinaires des 19 mai, 21 mai et 2 juin 2020.

Ces procès-verbaux pourront désormais être disponibles sur le site Internet de la Ville.

Les séances extraordinaires avaient principalement pour but de permettre la réouverture des espaces municipaux en fonction de mesures de déconfinement prononcées par le Gouvernement du Québec, incluant notamment les terrains de tennis, le skate park, les aires sportives, les modules de jeux, la descente de bateaux et le parc canin.

Monsieur le conseiller Pierre Barrette propose l'adoption des procès-verbaux des séances des 12 mai, 19 mai, 21 mai et 2 juin 2020 tels que présentés et madame la conseillère Lyne Rémillard appuie la proposition.

Tous les élus étant d'accord, la résolution est adoptée à l'unanimité.

5. PRÉSENTATION DES COMPTES

5.1 Approbation des comptes payés et à payer du mois de mai 2020 (résolution 2020-06-109)

Les élus prennent connaissance et analysent la liste des chèques émis et des comptes payés en date du 9 juin 2020.

Madame la conseillère Martine Guilbault présente en plus amples détails la liste des chèques émis ou des comptes payés totalisant la somme de 582 983,81 \$, ainsi que les comptes à payer qui totalisent 127 089,30 \$.

Madame la conseillère Martine Guilbault propose de prendre acte de ces comptes et d'autoriser la trésorerie à effectuer les paiements requis à même les codes budgétaires appropriés. Monsieur le conseiller Patrick Archambault appuie la proposition.

Tous les élus étant d'accord, la résolution est adoptée à l'unanimité et ils en autorisent le paiement des sommes dues.

6. COMITÉS ET COMMISSIONS

7. DÉPÔT ET AVIS DE MOTION

7.1

DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT ET AVIS DE MOTION – Règlement d'emprunt B-298 décrétant un emprunt de 440 000 \$ pour pourvoir à des travaux de réhabilitation de la rue d'Épinal (résolution 2020-06-110)

Monsieur le conseiller Patrick Archambault explique que ce règlement a pour objet de décréter un emprunt de 440 000 \$ pour pourvoir à des travaux de réhabilitation de la rue d'Épinal. L'emprunt sera porté à l'ensemble du territoire pour une durée de 20 ans.

Par conséquent, Monsieur le conseiller Patrick Archambault donne un avis de motion à l'effet, qu'à une séance du conseil subséquente, il sera adopté le *Règlement d'emprunt B-298 décrétant un emprunt de 440 000 \$ pour pourvoir à des travaux de réhabilitation de la rue d'Épinal* et il dépose le projet de règlement.

8. ADOPTION

9. RÉOLUTIONS

9.1. Direction générale

9.1.1. DÉPÔT de la liste du personnel engagé par le directeur général au cours du mois dernier (résolution 2020-06-111)

Monsieur le directeur général Christian Schryburt dépose la liste du personnel engagé en vertu de sa délégation de pouvoirs, et ce, conformément à l'alinéa 3 de l'article 73.2 de la *Loi sur les cités et villes*.

Titre	Nom	Date du début	Date de fin
Préposé aux plateaux sportifs	Amalia Greve Danielsen	28 mai 2020	31 décembre 2020
Préventionniste à vélo	Sabrina Martel	26 mai 2020	18 septembre 2020
Préventionniste à vélo	Samuel Gagnon	26 mai 2020	18 septembre 2020
Inspecteur-étudiant en urbanisme et en environnement	Marie-Ève Légaré	22 mai 2020	21 août 2020
Inspecteur-étudiant en urbanisme et en environnement	Marie-Eve Samuel	22 mai 2020	28 août 2020

Assistant-gérant de la piscine	Tristan Hugues	4 juin 2020	31 août 2020
Assistant-gérant de la piscine	Alexandra Lussier	4 juin 2020	31 août 2020
Moniteur-sauveteur	Juliane Cyr	6 juin 2020	31 août 2020
Moniteur-sauveteur	Amy Deuel	6 juin 2020	31 août 2020
Moniteur-sauveteur	Chloé Harrison-Lalande	6 juin 2020	31 août 2020
Moniteur-sauveteur	Anika Paterson	6 juin 2020	31 août 2020
Moniteur-sauveteur	Élysabeth Lanthier	6 juin 2020	31 août 2020
Moniteur-sauveteur	Félicia Dunford	6 juin 2020	31 août 2020
Moniteur-sauveteur	Sophie Leclerc	6 juin 2020	31 août 2020
Moniteur-sauveteur	Élodie La Brèque	6 juin 2020	31 août 2020
Moniteur-sauveteur	Arnaud Dionne	6 juin 2020	31 août 2020
Moniteur-sauveteur	Alexis Juteau	6 juin 2020	31 août 2020
Préposé en environnement	Émilie Labourdette	22 juin 2020	28 août 2020
Journalier étudiant au Travaux publics	Amélie Sanscartier	15 juin 2020	4 septembre 2020
Journalier étudiant au Travaux publics	Rosalie Palin	15 juin 2020	4 septembre 2020

Monsieur le directeur général Christian Schryburt souligne qu'avec les nouvelles mesures de déconfinement liées à la situation entourant la COVID-19, plusieurs étudiants devaient être engagés pour la période estivale.

9.1.2. DÉMISSION – Madame Manon Tremblay – Directrice du Service des finances et trésorière (résolution 2020-06-112)

Monsieur le maire explique qu'il s'agit du dépôt de la lettre de démission de la directrice du Service des finances et trésorière, Madame Manon Tremblay qui a travaillé au sein de la Ville pendant plus de sept ans.

Il met l'emphase sur son excellent travail, toutes ses contributions bénéfiques pour la Ville. Il tient, avec tous les membres du conseil, à remercier Madame Manon Tremblay pour son excellent travail, sa gentillesse, ainsi que le professionnalisme qu'elle a démontré dans les diverses tâches qu'elle a assumées, en lui souhaitant la meilleure des chances pour la suite de sa carrière.

Monsieur le conseiller Jocelyn Proulx propose d'entériner par la présente résolution, la démission de madame Manon Tremblay, mettant fin au lien d'emploi avec la Ville et effectif le 12 juin 2020. Madame la conseillère Diane D. Lavallée appuie la résolution.

Tous les élus étant d'accord, la résolution est adoptée à l'unanimité.

9.2. Direction des communications et relations citoyennes

9.3. Direction des finances et trésorerie

9.4. Direction de l'urbanisme et de l'environnement

9.4.1. ACQUISITION – Véhicule électrique – LEAF SV 2017 – Fonds de roulement (résolution 2020-06-113)

Madame la conseillère Lyne Rémillard explique qu'il est opportun de procéder à l'acquisition d'un véhicule électrique usagé pour combler les différents besoins de la Ville et de financer cette acquisition à même le fonds de roulement.

Elle propose donc d'autoriser l'acquisition d'un véhicule électrique LEAF SV 2017 pour une somme totale de 24 530,54 \$ taxes incluses, incluant les frais d'immatriculation et le rabais gouvernemental de 4 000 \$ du programme Roulez Vert. Elle propose également que la trésorerie soit autorisée à effectuer le paiement de cette acquisition et à imputer ladite somme à même le fonds de roulement, celle-ci étant remboursable sur un terme de cinq (5) ans.

Madame la conseillère Martine Guilbault appuie la proposition, tous les élus sont d'accord et la résolution est adoptée à l'unanimité.

9.5. Direction des travaux publics et infrastructures

9.5.1. DEMANDE DE SUBVENTION – Programme d'aide à l'entretien de la route verte – Déclaration des dépenses réelles – Ministère des Transports du Québec 2019 (résolution 2020-06-114)

Monsieur le conseiller Pierre Barrette explique que le Ministère des Transports du Québec offre un programme de financement pour l'entretien de la Route verte. Il explique qu'une section de 657 mètres de la Route verte est située sur le territoire de Lorraine. Il propose donc d'adopter la déclaration des dépenses de 7 112,41 \$ et de demander au Ministère des Transports du Québec le versement de la subvention applicable.

Monsieur le conseiller Patrick Archambault appuie la proposition, tous les élus sont d'accord et la résolution est adoptée à l'unanimité.

9.6. Direction des loisirs et de la culture

9.6.1. NOMINATION – Madame Isabel Moreau – Représentante désignée à la Table action culture de la MRC de Thérèse-De Blainville (résolution 2020-06-115)

Madame la conseillère Diane D. Lavallée propose la nomination de Madame Isabel Moreau, coordonnatrice loisirs et culture, pour représenter la Ville de Lorraine au sein de la Table action culture de la MRC de Thérèse-De Blainville.

Monsieur le conseiller Jocelyn Proulx appuie la proposition, tous les élus sont d'accord et la résolution est adoptée à l'unanimité.

9.7. Direction des services juridiques et du greffe

9.7.1. MANDAT – Me Anne-Marie Gougeon – Renonciation expresse unilatérale – Lot 1 951 Direction des services juridiques et du greffe (résolution 2020-06-116)

Monsieur le conseiller Jocelyn Proulx expose qu'il y avait une servitude en faveur de la Ville de Lorraine publiée en 2003 sous le numéro 1 332 359, à la circonscription foncière de Terrebonne et affectant le lot privé 1 951 767 pour les filets de sécurité le long du boulevard De Gaulle et qu'il est désormais requis d'y renoncer unilatéralement comme prévu au *Code civil du Québec*. Pour ce faire, il propose donc de mandater la notaire, Me Anne-Marie Gougeon, pour procéder à la préparation et à l'exécution d'un acte de renonciation expresse unilatérale de la servitude, d'autoriser le maire et la greffière à signer de tout acte requis et d'autoriser la trésorerie à effectuer le paiement des honoraires estimés à environ 800 \$.

Monsieur le conseiller Pierre Barrette appuie la proposition, tous les élus sont d'accord et la résolution est adoptée à l'unanimité.

9.8. Sécurité publique

10. RÉOLUTIONS DIVERSES ET D'APPUI

11. AFFAIRES NOUVELLES (VARIA)

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres du conseil répondent aux questions du public transmises par courriel avant la séance et qui sont également disponibles sur le site Internet de la Ville.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE (résolution 2020-06-117)

Tous les points à l'ordre du jour étant écoulés, Monsieur le conseiller Patrick Archambault propose la levée de la séance. Madame la conseillère Diane D. Lavallée appuie la proposition, tous les élus sont d'accord et la résolution est adoptée à l'unanimité.

La séance est levée à 19 h 40.